

## INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

## ARRÊTÉ 2023-15

## COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article D741-9;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon;

## ARRÊTE

**Article 1**<sup>er</sup>: Pour l'année universitaire 2023-2024, le comité de direction de l'Institut d'Études Politiques de Lyon, dit « Sciences Po Lyon », est composé de :

- Hélène Surrel, directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon;
- Albane Geslin, directrice des études et partenariats académiques ;
- Jérémy JAMMES, directeur des relations internationales ;
- Raphaël BAUDRIMONT, directeur général des services.

Article 2 : Le Directeur général des services de l'IEP est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 1er septembre 2023

a Directrice de L'IEP

Hélène SURREL